



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement du Territoire et des Risques**

Pôle aménagement

Affaire suivie : Nadège GOUNON

Tél. : 04 81 66 81 32

nadege.gounon@drome.gouv.fr

Ref : SATR-2022-196

La préfète

Valence, le **14 JUIN 2022**

à

Monsieur le Président de la
Communauté de Communes du Val
de Drôme
Ecosite du Val de Drôme
96,ronde des Alisiers – CS331
26 400 EURRE

Copie à M. le Maire de Livron-sur-Drôme

OBJET : Avis sur projet de modification n°4 du PLU de Livron-sur-Drôme

Par courrier en date du 30 mai 2022, vous avez notifié le dossier de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Livron-sur-Drôme.

Cette procédure, qui s'inscrit dans le cadre de l'article L.153-36 du code de l'urbanisme, est initiée afin de permettre la réalisation du projet d'extension du magasin Lidl, situé en zone UC du PLU actuel.

Plusieurs éléments sont à modifier dans le PLU pour intégrer ce projet :

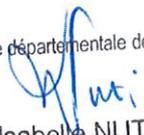
- le règlement écrit et graphique : création d'un sous-secteur UCi, suppression de la servitude logement ;
- création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;
- mise à jour du rapport de présentation.

4 place Laennec
26015 VALENCE CEDEX
Tél. : 04 81 66 80 00
Mél : ddt@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

Les justifications apportées dans le dossier de notification montrent que la suppression de la servitude logement qui permet de produire 6 logements dont 3 logements locatifs sociaux, n'affecte pas la production générale attendue puisque de nouveaux projets sont en cours sur d'autres secteurs. Par ailleurs, l'OAP mise en place assure une bonne intégration du projet dans son environnement. Le règlement associé confirme cette volonté en tenant compte notamment du risque inondation et de l'intégration paysagère.

En conséquence, j'émet un avis favorable à votre projet de modification du PLU de Livron-sur-Drôme.

Pour la Préfète,
Par délégation,
La Directrice Départementale des Territoires,

La Directrice départementale des territoires

Isabelle NUTI